

## **PV du CA de la SMF du 16 juin 2012**

Début du conseil à 14h30

*Présents* : N. Anantharaman, Y. Aubry, D. Barlet, V. Berthé, A. Bonami, J.-P. Borel, S. Delaunay, P. Foulon, L. Guillopé, C. Lacour (invitée, représentant de la SFdS), Y. Lefeuvre, G. Monna (invité, représentant de l'UPS), P. Pansu, A. Pasquale, M. Peigné, O. Ramaré, M. Vigué.

*Excusés* : A. de Bouard (représentante SMAI), C. Fermanian (représentée), J. Gillibert, G. Grancher, A. Szpirglas.

Jusqu'à l'élection du nouveau président, la présidence de la séance est assurée par Nalini Anantharaman.

### **1) Approbation du PV de mai**

Yann Lefeuvre demande qu'il y ait dans le PV le lien vers le texte de la commission CTI. Le PV est approuvé (avec l'abstention de trois nouveaux membres qui n'étaient pas présents au conseil de mai).

Le PV est adopté.

### **2) Election du président et election du bureau**

On procède à l'élection du président.

Aline Bonami se déclare candidate à la Présidence de la SMF en précisant que son mandat ne peut être que d'un an car son mandat au CA de la SMF se terminera en 2013. Elle présente son programme, en précisant que cette présidence de transition peut être l'occasion de réflexion sur les points suivants : évolution des tâches des salariés avec la mise en place des nouveaux outils de gestion, prévision budgétaire, site web, relations internes entre la partie société savante et la partie maison d'édition, partenariats.

Aline Bonami est élue à l'unanimité des 15 votants. Elle prend la présidence de la réunion.

On procède ensuite à l'élection du bureau.

A. Bonami explique sa volonté d'être entourée de vice-présidents « généralistes », qui peuvent intervenir sur l'ensemble des dossiers même s'ils sont plus spécialement chargés d'un secteur d'activité. La présidente propose la composition suivante du bureau.

*Vice-présidents* :

Yves Aubry, chargé de l'antenne de diffusion de Marseille

Pierre Pansu, chargé de l'aspect « grand public »  
Jean-Pierre Borel, chargé de l'enseignement  
Daniel Barlet, chargé du secteur publications  
*Trésorière* : Clotilde Fermanian  
*Trésorier adjoint* : Marc Peigné  
*Secrétaire* : Angela Pasquale  
*Communication et relations internationales* : Laurent Guillopé

Le bureau proposé est élu à l'unanimité des 16 votants.

La direction des publications de la SMF reste assurée par Olivier Ramaré.

La parole est donnée aux vice-présidents.

Daniel Barlet souhaite que la SMF ait une politique éditoriale, i.e. un plan à 5-10 ans, avec une certaine autonomie du secteur publications, à définir. Il mènera une réflexion sur les collaborations internationales (AMS, SME, London Mathematical Society) et contribuera au débat sur les prix des revues scientifiques.

Yves Aubry : L'équipe de la maison de la SMF à Marseille est maintenant opérationnelle. Le rôle de Marseille va évoluer, avec un accent sur les publications (un membre de l'équipe a un mi-temps dédié aux publications). Il est prêt à contribuer à la politique de publications de la SMF.

Pierre Pansu souligne le nombre et l'intensité des actions vers le grand public qui ont été portées par la SMF. Il souhaite poursuivre ce travail en s'appuyant aussi sur d'autres membres du CA, auxquels quelques actions seront déléguées et en veillant aux coûts des actions portées.

Jean-Pierre Borel : pour l'enseignement, il y a des équipes en place et il n'y a aucune raison de chamboulement a priori. Il commencera cet été par un point avec l'équipe qui était en place (les discussions ont déjà commencé) et s'appuiera sur Aviva Szpirglas et les groupes thématiques actuels. Le rôle des représentants de la SMF dans divers organes sera précisé. Un souci immédiat est la mastérisation. Il faudra que la SMF soit capable de réagir rapidement.

### **3) Nominations des représentants de la SMF aux différentes fonctions internes ou externes**

Les nominations sont remises au bureau d'octobre.

### **4) Proposition de calendrier des bureaux et des conseils**

En vue du mandat d'un an, Aline Bonami propose que la prochaine journée annuelle de la SMF ne dure qu'une journée, et que, dans un souci de commodité, elle ait lieu à Paris.

Le calendrier est adopté. Il est disponible sur le site web.

Le 13 octobre la réunion du CA sera en partie dédiée aux publications, le 15 décembre à l'enseignement.  
Les thèmes ultérieurs des conseils seront fixés en septembre.

### **5) Pouvoir pour les comptes**

Le Conseil,

- donne pouvoir à A. Bonami (Présidente), C. Fermanian (Trésorière) et M. Peigné (Trésorier Adjoint) sur l'ensemble des comptes sur l'ensemble des comptes bancaires de la SMF ;
- donne pouvoir à P. Foulon et Y. Aubry sur le compte SMF du site de Marseille ;
- autorise les personnels salariés de la SMF (N. Christiaen, K. Bonny, C. Albin, C. Ropartz) à effectuer les opérations postales ;
- confirme l'adresse postale de la SMF à l'Institut Henri Poincaré, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75231 Paris cedex 05 ;
- donne pouvoir à A. Bonami et P. Foulon sur les comptes-joints CIRM-SMF.

### **6) Discussion sur l'après-présidentielle**

La SMF a pris part au débat autour de l'élection présidentielle 2012 avec des questions posées aux candidats. Le texte, écrit par l'ancienne équipe, est disponible sur le site de la SMF et va paraître dans la *Gazette*.

Il est possible que la SMF soit amenée à intervenir très rapidement. Les membres du CA échangent leurs points de vue sur les points sur lesquels il y a lieu d'être prêts.

### **7) Accord SMF-Annales Institut Fourier et Journal de Théorie des Nombres de Bordeaux**

Olivier Ramaré présente la proposition d'offrir un lot de publications commun comprenant les revues de la SMF et les *Annales de l'Institut Fourier* (AIF). Il s'agit donc que la SMF devienne l'un des distributeurs des AIF. Des discussions sur les différents aspects de la proposition s'engagent, en particulier sur son coût et sa mise en œuvre. Olivier Ramaré présente la même proposition pour le *Journal de Théorie des Nombres de Bordeaux*.

A. Bonami demande un vote sur l'accord de principe avec mandat au bureau pour préparer un contrat avec AIF et *J. Th N Bordeaux*, en tenant en compte les problèmes de calendrier et de charge des personnels. La demande est approuvée à l'unanimité.

Olivier Ramaré fait part de la possibilité d'avoir le même type d'accord avec les *Annales de la Faculté de Sciences de Toulouse*.

## **8) Information sur les opérations grand public**

Pierre Pansu et Nalini Anantharaman donnent des informations sur l'activité grand-public. Deux actions viennent d'être sélectionnées par le consortium Cap'maths : « L'explosion des mathématiques » (avec la SFdS, la SMAI et la FSMP) et « un texte, un mathématicien » en province (en partenariat avec Animath).

« L'explosion des mathématiques » est une brochure de promotion des mathématiques en cours de réédition, avec 3 textes de l'ancienne version et 22 nouveaux textes. Cap'maths a accordé au consortium demandeur un financement de 16600 euros pour la diffusion de la brochure. La brochure est gratuite et sa version PDF sera libre sur le site de la SMF.

« Un texte, un mathématicien » en province a reçu une subvention de Cap'maths de 7800 euros.

Il est également prévu qu'il y ait à Animath un salarié à temps partiel pour les « promenades mathématiques » (partenariat SMF-Animath,) et « Les maths ça sert » (action Animath en partenariat avec la SMAI et la SfdS).

Le 2013 sera l'année des « Mathématiques de la Planète Terre ». Il y aura un lancement à l'UNESCO en mars 2013. Certaines activités sont déjà prévues au CIRM. D'autres manifestations impliquant le CIRM auront lieu dans le cadre de Marseille 2013.

P. Pansu souligne le succès des journées des prix de l'Académie des Sciences et des exposés grand public lorsqu'ils ont lieu en province.

## **9) Questions diverses**

Y. Lefeuvre intervient sur la mise à jour des programmes des classes préparatoires par la commission CTI. Un texte daté 13/10/2011 et sur lequel figure le nom de la SMF est en ligne à l'adresse

<http://www.infres.enst.fr/wp/mathecoleinge/>

Y. Lefeuvre souligne que ce texte est inquiétant sur plusieurs points et considère qu'en tant que document de travail il ne devrait pas être disponible sur le web sous la signature de la SMF. Il s'ensuit une discussion générale. J.-P. Borel propose une rencontre avec les représentants de la SMF qui travaillent sur ce texte pour leur expliquer pourquoi la SMF ne souhaite pas valider des versions intermédiaires.

La séance est levée à 16h40.

## **Récapitulatif des décisions**

- Election du président et du bureau
- Calendrier
- Pouvoir sur les comptes
- Accord de principe pour les Annales de l'Institut Fourier et le Journal de Théorie des Nombres de Bordeaux.